

# Economie publique et régulation

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration

## Présentation

---

L'économie publique adopte traditionnellement une démarche microéconomique pour étudier les justifications de l'intervention publique en termes d'efficacité économique et définir les situations dans lesquelles une régulation des marchés par l'État est justifiée en raison de l'existence de défaillances de marché (externalités, monopole naturel, biens collectifs, asymétries informationnelles).

L'objectif du cours est proposer un dépassement de cette approche traditionnelle. Il s'agit ainsi de réfléchir à la relation entre marché(s) et Etat en élaborant une approche alternative, pluraliste et institutionnaliste de l'action de régulation de l'Etat et des autorités publiques. Dans cette perspective, le cours est organisé en trois temps. La première partie présente rapidement le cadre, la démarche, la vision et la boîte à outils de l'économie publique traditionnelle (fondements normatifs de l'économie publique - théorèmes de l'économie du bien-être, dilemme efficacité et équité ; défaillances de marché - externalités, monopole naturel, biens collectifs et asymétries informationnelles - justifiant, sous certaines conditions, l'intervention publique).

La deuxième partie propose un dépassement des analyses traditionnelles de l'économie publique en

s'interrogeant sur ce que l'Etat, les institutions et les régulations juridiques et économiques font au marché. L'objectif est ici d'analyser le rôle des institutions étatiques non pas (non plus) simplement en tant que solution aux défaillances de marché, mais aussi dans leur fonction de construction du marché par l'Etat et les régulations.

La troisième partie s'interroge sur ce que le marché et la diffusion des logiques marchandes font à l'Etat, en abordant successivement la théorie économique de la réglementation en termes d'intérêts privés (notamment les analyses de l'école du choix public et de la capture réglementaire), les nouveaux modes d'intervention de l'Etat (réglementation incitative, théorie économique des contrats, développement des logiques mixtes privé-public) et l'agencification de l'action publique.

Dans une perspective d'économie appliquée, le cours est illustré par des exemples de marchés concrets (notamment marchés de l'environnement, de la santé, du droit et nouveaux marchés de l'économie numérique).

## Objectifs

---

L'objectif du cours est que les étudiant.e.s apprennent à appliquer les instruments et concepts d'économie publique aux sujets sociétaux pertinents en lien avec le secteur public.

Concernant les étudiant.e.s souhaitant s'orienter ultérieurement vers l'un des parcours « pro » du master, l'objectif du cours est de contribuer à leur formation de futurs décideurs publics. Il s'agit notamment de leur donner les outils pour répondre, dans les situations de responsabilité qui seront les leurs, aux questions essentielles suivantes : 1) Quels sont les objectifs de l'action publique ? 2) Quand les autorités publiques doivent-elles intervenir ? 3) Sous quelle forme ? Pour les étudiant.e.s s'orientant vers le parcours recherche du master, l'objectif est d'acquérir les instruments analytiques et méthodologiques indispensables à la compréhension des modes de régulation économique et sociale caractérisant l'environnement contemporain et impliquant la puissance publique.

## Évaluation

---

L'examen final est une épreuve sur table en deux heures, avec ou sans documents. La note de l'examen représente 100% de la note finale.

## Pré-requis nécessaires

---

Fondamentaux en sciences économiques et sociales

## Compétences visées

---

Maîtrise des concepts-clés de l'économie publique  
Identifier les coûts et avantages de la mise en place d'un dispositif public  
Procéder sur cette base à des recommandations de politique publique  
Mobiliser les outils économiques adaptés pour identifier les effets d'une décision publique et en évaluer l'impact économique et social  
Exposer de manière claire des études de cas en économie publique

## Bibliographie

---

- [1] Atkinson, A. et J. Stiglitz, 2015. Lectures on Public Economics. Princeton University Press.
- [2] Bozio, A. et J. Grenet, 2010. Economie des politiques publiques. La Découverte, Paris.
- [3] Hindriks, J. et G. Myles, 2013. Intermediate Public Economics. MIT Press, 2nd edition.
- [4] Lévêque, F., 2004. Economie de la réglementation. La Découverte, Paris, 2ème édition.
- [5] Myles, G., 1995. Public Economics. Cambridge University Press.
- [6] Perret, B., 2014. L'évaluation des politiques publiques. La Découverte, Paris, 3ème édition.
- [7] Stiglitz, J., 2000. Economics of the Public Sector. Norton & Company, New York/London, 3ème édition.

## Ressources pédagogiques

---

Diffusion de documents par l'enseignante dans le cadre des séances de cours.

## Contact(s)

> **Sophie Harnay**

Responsable pédagogique  
sharnay@parisnanterre.fr